

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2008

COUR DES COMPTES ET CHAMBRES RÉGIONALES DES COMPTES - (n° 742)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 36

présenté par
MM. Dosière, Derosier
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 22

Dans l'alinéa 3 de cet article, substituer aux mots :

« aux activités administratives »,

les mots :

« au contrôle de gestion ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.